



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E102368

VALABLE JUSQU'AU 25/01/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOBIGNY 524961075

Siret : 524 961 075 00024

Code NACE : 4690C

Numéro caisse de congés payés : 2119923-1

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO SV75018041T17567

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO SV75018041T17567

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Raison sociale : AC CONFORT

122 AVENUE PASTEUR  
93170 BAGNOLET

Téléphone : 01 48 97 37 69

Portable :

Site Internet : www.ac-confort.com

E-mail : contact.secretariat@ac-confort.com

Responsabilité légale :

IFRAH JOSEPH GÉRANT

Fax : 01 43 60 94 05

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Carreleur,Chauffagiste,Électricien,Maçon,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	26/01/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	02/02/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	02/02/2021
o Ventilation mécanique	02/02/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	26/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/02/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/02/2021
o Isolation des combles perdus	04/02/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/02/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.